

Nombre de Conseillers	
En exercice	16
Présents	10
Votants	11

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMOIRIEU

RÉUNION DU : 14/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mars
À 19 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLEMOIRIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/03/2025

Présents : MM. BRACCO, Maire – J. VARCELICE (secrétaire de séance) – E. GONCALVES – M. REBUT – S. COINT – M-C. ALLIGIER – C. CHENARD – L. CHIOETTO – D. DEFRENCE – J-M VALLOUIS.

Absents : L. GERMAIN - S. LASSALE - A. PEREZ - J. PERNET – P. POULET
J. PICARD a donné pouvoir à J. VARCELICE

**DÉLIBÉRATION
N° 2025_10**

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE VILLEMOIRIEU

Par délibération 2024_40 du 18/10/2024, le conseil municipal a adopté les modalités de financement et approuvé le plan de financement prévisionnel du projet d'extension du restaurant scolaire.

M. le Maire informe le conseil de l'augmentation du montant des travaux pour les raisons suivantes :

- Suite aux résultats défavorables de l'étude géotechnique, des travaux de renforcement des fondations sont nécessaires pour répondre aux prescriptions constructives et à la réglementation parasismique.
- Une augmentation d'environ 10m² de la superficie du réfectoire pour répondre à la demande d'accueil.

Le plan prévisionnel de financement proposé à l'appui de ces demandes est le suivant :

Détail des dépenses prises en compte

<i>Montant estimatif des travaux :</i>	516 000 € HT
<i>Montant de la maîtrise d'œuvre :</i>	66 362 € HT
<i>CSPS :</i>	1 680 € HT
<i>Contrôleur technique :</i>	4 101.90 € HT
<i>Diagnostic amiante :</i>	600 € HT
<i>Etudes géotechniques :</i>	2 597 € HT
<i>Relevé topographique :</i>	1 425 € HT

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande
ÉTAT	237 106 €	Novembre 2024 (modifiée en Février 2025)
DÉPARTEMENT	126 059 €	Octobre 2024 (Calcul sur le montant initial : 504 237€)
CC BALCONS DU DAUPHINÉ	50 000 €	Novembre 2024 (Calcul sur le montant initial : 504 237€)
Sous-total (Total subventions publiques)	413 165 €	(69.70%) (Calcul sur le montant initial : 504 237€)
Autofinancement	179 600.90 €	(30.30%) (Calcul sur le montant initial : 504 237€)
TOTAL	592 765.90 €	

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal,

- **ADOpte** les modalités de financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR COPIE CONFORME.

Le Maire,



Jacques BRACCO

La secrétaire de séance